



VILLARS HOLDING

Décisions de l'Assemblée générale du 17 mai 2018

1

Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA, comptes consolidés pour l'exercice 2017 et rapports de l'organe de révision

Décision de l'Assemblée générale: approbation du rapport de gestion et des comptes 2017.

2

Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2017

Décision de l'Assemblée générale:

a) accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 49'216

b) accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 861'401.

3

Décharge au Conseil d'administration

Décision de l'Assemblée générale: approbation.

4

Affectation du bénéfice disponible

Proposition du Conseil d'administration: utiliser le bénéfice disponible au bilan pour distribuer un dividende brut ordinaire de CHF 8.- et un dividende brut exceptionnel de CHF 30.- comme suit:

<i>Bénéfice reporté</i>	<i>CHF</i>	<i>32'338'972,00</i>
<i>Bénéfice de l'exercice 2017</i>	<i>CHF</i>	<i>28'656'239,99</i>
<i>Total à disposition de l'Assemblée générale</i>	<i>CHF</i>	<i>60'995'211,99</i>
<i>Paiement d'un dividende brut de CHF 38.- par action d'une valeur nominale de CHF 44.-*</i>	<i>CHF</i>	<i>3'967'200,00</i>
<i>Report à compte nouveau</i>	<i>CHF</i>	<i>57'028'011,99</i>

Décision de l'Assemblée générale : distribution d'un dividende brut ordinaire de CHF 8.- et un dividende brut exceptionnel de CHF 30.- par action.

5

Adaptation des statuts: transfert du siège social de Villars Holding SA

Décision de l'Assemblée générale: approbation du transfert du siège social de Fribourg à la Route Jo-Siffert 4, 1762 Givisiez.

6

Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration
(les élections se font individuellement)

Décision de l'Assemblée générale: réélections de MM. Andreas Giesbrecht (et sa réélection comme Président au cours du même vote), Nicolas Rouge, Jacques Stephan et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année.

7

Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)

Décision de l'Assemblée générale: réélections de MM. Nicolas Rouge et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année.

8

Élection de la représentante indépendante

Décision de l'Assemblée générale: réélection de Me Jacqueline Passaplan pour la durée statutaire d'une année.

9

Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du Groupe

Décision de l'Assemblée générale: mandat accordé à KPMG SA, Lausanne, pour 2018.